



Détournement de fonds associations

Par **Cmtkd**, le **27/04/2016** à **13:14**

Bonjour,rnrnAlors voilà j'aurais quelques questions..rnTout d'abord je suis membre d'une association à sportive qui a vu le jour il y a 2 ans. Le président et sa femme sont les seuls membres du bureau. Il y a quelque temps nous nous aperçu que le compte de l'association compter que 50e nous avons donc demander les comptes au président qui refuse de nous les donner et menace de fermer l'association si on réclame encore les compte (sachant que toute les compétitions sportive ect son financer par nous même l'asso ne prend rien en charge c'est pourquoi on se pose la question d'où est passer l'argent de l'association sachant que l'on payé 200e d'adhésion et nous somme une centaine d'adhérents plus les subventions de notre mairie) que faire face à cette situation ? Les membres de l'asso et moi ne savons pas comment réagir face à cette situation?